

# Licences piratées : la BSA récupère 2,5 millions sur un coup!

La Business Software Alliance, dont la mission est de vérifier que les entreprises disposent de licences valides, vient de frapper un grand coup. Il faut dire que l'union des éditeurs de logiciels n'a qu'à se baisser pour repérer un fraudeur. C'est au tour d'une entreprise internationale de médias - dont le nom n'a pas été communiqué- de découvrir que les logiciels sous licence ont un coût. Et que l'utilisation de moutures pirates est un délit. Dans un communiqué, BSA se targue d'avoir récemment accepté une transaction d'un montant record de 2,5 millions d'euros avec cette entreprise chez laquelle ont été constatés des manquements significatifs dans les licences de logiciels. Suite à une plainte au pénal déposée par BSA au nom d'Adobe, Autodesk, Avid et Microsoft, cette entreprise est aujourd'hui confrontée à des coûts substantiels pour avoir utilisé des logiciels dépourvus de licence. BSA a mené une enquête coordonnée portant sur des établissements internationaux afin d'identifier les irrégularités commises en matière de licences. L'issue juridique de cette affaire impose à l'organisation d'effacer tous les produits logiciels sans licence et d'acquérir des licences pour les logiciels qu'elle souhaite utiliser dans l'avenir. Au sein de l'organisation, une source qui ne peut non plus être nommée a déclaré : *« Cette situation vient du fait que nous nous en sommes remis à une seule personne pour veiller au respect des obligations légales et pour gérer nos actifs logiciels sur de multiples sites pendant une période d'expansion significative. La direction générale a été stupéfaite par l'ampleur du problème et reconnaît qu'il aurait pu être évité si des outils et processus de gestion des logiciels avaient été en place. »*

M. Holleyman, p-dg de BSA a poursuivi : *« BSA a déjà pu constater que les entreprises qui connaissent des périodes de croissance rapide, comme dans le cas présent, négligent parfois les questions de licences des logiciels. Le logiciel est capital pour l'activité de cette organisation, et il est donc vital qu'elle détienne des versions authentiques assorties d'une licence pour avoir la certitude que ses clients et son personnel en bénéficient pleinement. Ce cas indique clairement que, pour tout le monde, il vaut mieux prévenir que guérir. Cette nouvelle affaire montre que la BSA, qui mène des campagnes de répression, d'éducation et des politiques anti-piratage dans 75 pays dans le monde et encourage à la délation -un principe très discutable- ne plaisante pas avec les pirates, surtout quand ces derniers sont des »* *professionnels ».*

Selon le dernier rapport de la BSA, le taux de piratage est passé de 47% à **45%** en 2006 dans notre pays. Mais malgré ce repli de deux points, la France reste en haut du classement européen du piratage puisque la moyenne du Vieux Continent est de **36%**. Dans le monde, le taux s'établit à 35%. Aux Etats-Unis, il est seulement de 21%.